



Lutte contre les plantes invasives

Notre commune a entrepris au mois de juin, pour la 2^e année consécutive, une campagne de lutte contre la propagation des plantes invasives.

Cette action est menée en collaboration avec les services de l'Etat, en particulier, le SFFN (Service de la faune, des forêts et de la nature), et le SPCH (Service des ponts et chaussées). Les CFF, TransN, et les propriétaires privés ont également été sensibilisés à cette problématique.

La principale espèce à éliminer est le Sénéçon Jacobée, une plante qui s'arrache facilement, dont la consommation répétée peut être très toxique voire fatale pour le bétail.

La Berce du Caucase doit également être évincée. Cette plante, dont la sève est phototoxique, peut causer de graves brûlures. La seule façon de lutter contre cette espèce est de piocher les racines.

Et enfin, la Renouée du Japon, qui élimine les espèces indigènes, déstabilise les berges et accroît le danger d'érosion, est aussi concernée. Pour une éradication de qualité, la plante doit être coupée et du désherbant doit être injecté dans les tubes restants.

Une fois coupées ou arrachées, les plantes doivent être stockées dans des sacs ou dans des conteneurs et éliminées par le biais d'une

usine d'incinération. En effet, afin d'éviter le risque de propagation et de contamination d'autres sites, elles ne peuvent en aucun cas être compostées ou stockées dans le terrain.

Le SFFN se tient à disposition de la population au 032 889 47 96 pour toute question relative aux plantes invasives.

Entretien des talus routiers

En collaboration avec le SFFN, nous avons inventorié une dizaine de talus communaux intéressants pour la biodiversité. Ces talus seront fauchés et râtelés manuellement durant l'été. En effet, il a été constaté que la fauche par éparage permet de réaliser des coupes rapides et propres sans avoir besoin de ramasser le foin, ce qui permet de rationaliser le travail. Toutefois, du point de vue de la nature et de la biodiversité, cette technique pose un problème au niveau de la richesse floristique, car à force de faucher de cette manière, le sol s'enrichit, ce qui provoque un appauvrissement de la flore, ainsi que la disparition de certaines espèces.

Dès lors, une campagne en faveur de la biodiversité sera

effectuée sur plusieurs années dans le but d'améliorer le patrimoine floristique et privilégier le retour des papillons et autres insectes.

Afin d'informer la population, des panneaux explicatifs ont été posés sur les talus concernés par cette campagne. Le service de la voirie se tient à disposition au 032 886 43 56 pour de plus amples renseignements.

Travers / Noiraigue : Vendredi 07 septembre 2018 – Col du Jaun Zweisimmen - Château d'Oex. Contact Travers : M. Michel Blanc 032 863 51 74. Contact Noiraigue : Mme Jacqueline Barbier 032 863 31 25

Saint-Sulpice : Mercredi 5 septembre 2018 – Croisière sur le lac de Thoune. Contact : Mme Denise Pasche 032 861 18 69

Pour rappel, peuvent participer les dames nées en 1954 et années antérieures et les hommes nés en 1953 et années antérieures.

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 2 septembre au 31 octobre 2018 à la salle de gym de St-Sulpice de 18 h 00 à 19 h 00 et toute l'année à domicile, sur appel téléphonique et sur rendez-vous auprès de Mme Frédérique Clerc 078 801 84 44.

Môtiers : Mercredi 29 août 2018 – Rocher de Naye. Contact : Mme Catherine Zbinden 032 861 36 60

Boveresse : Jeudi 20 septembre 2018 – Lac Noir et Col de Gurnigel puis visite du musée des tissus anciens. Contact : M. Charles Michel 032 861 30 64

Les Verrières / Les Bayards : Jeudi 6 septembre 2018 – Lucerne (repas à Sempach et visite du panorama de Bourbaki). Contact Les Verrières : M. Roland Cand 032

866 16 13. Contact Les Bayards : Mme Verena Perrin 032 866 12 75

866 16 13. Contact Les Bayards : Mme Verena Perrin 032 866 12 75

866 16 13. Contact Les Bayards : Mme Verena Perrin 032 866 12 75

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 2 septembre au 31 octobre 2018 à la salle de gym de St-Sulpice de 18 h 00 à 19 h 00 et toute l'année à domicile, sur appel téléphonique et sur rendez-vous auprès de Mme Frédérique Clerc 078 801 84 44.



Hommage à Daniel Schelling – Le météorologue du Chasseron, 1959 (15/24) © MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

ANNONCES

Taxe des chiens 2018

La commune a procédé ces derniers jours à l'envoi des factures de taxes de chiens 2018.

Chaque propriétaire de chien qui n'aurait pas reçu de facture voudra bien se présenter au bureau du dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale, rue des Collèges 2, 1^{er} étage, 2108 Couvet, afin d'y inscrire son chien ou transmettre les documents usuels par courriel à l'adresse : FinancesEconomie.VDT@ne.ch. En l'absence d'annonce, les propriétaires s'exposent aux sanctions prévues par les législations cantonale et communale.

D'autre part, pour toute demande de renseignement ou d'annonce de facture erronée, le dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale se tient à disposition au 032 886 43 64 ou 032 886 43 60, de 09 h à 12 h.

Avis de restrictions de circulation routière

Fleurier, rue du Collège

Dans le cadre de la Fête du quartier qui est organisée par l'Association BARAK, les dispositions suivantes sont prises, à savoir :

Interdiction générale de circuler et de stationner : Sur la rue du Collège, depuis la fontaine, l'immeuble N° 10 et jusqu'à l'immeuble N°13, le **samedi 18 août 2018** à partir de 12 h jusqu'à 23 h.

Dans la cadre des travaux d'aménagement des nouveaux quais pour les bus TransN et CarPostal, la disposition suivante de circulation est prise :

Article premier : des signaux « Interdiction de parquer » avec plaque complémentaire « Excepté bus TransN et CarPostal » sont posés sur la zone bleue au nord de la poste.

Article 2 : cette mesure provisoire entre en vigueur le 13 août jusqu'au 30 septembre 2018.

Mise au concours

Le Conseil communal met au concours un poste de fontainier (H / F) jusqu'au 24 août 2018, taux d'activité 100%. Vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur notre site : <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/administration/services-communales/ressources-humaines/>

INFORMATIONS PRATIQUES

Courses des aînés 2018

La Commune de Val-de-Travers a le plaisir de vous annoncer les dates et lieux de destinations pour les courses des aînés 2018.

Couvet : Mardi 04 septembre 2018 – Annecy et Saint-Jorioz (France). Contact : Mme Béatrice Kaeslin 032 863 14 06

Fleurier : Mardi 11 septembre 2018 – Courtelary – Sortie Petits Plaisirs « Fromagerie Tête de Moine et Chocolaterie Camille Bloch ». Contact : CORA, Mme Marlyse Castellani 032 861 35 05

Buttes : Mercredi 29 août 2018 – Clairvaux-les-Lacs (France). Contact : Mme Huguette Thiébaud 078 689 19 46